

## Table ronde

### « L'Arc jurassien : quel potentiel pour une autonomie énergétique ? »

Les perspectives d'une autonomie énergétique pour l'Arc jurassien sont présentées par M. Renaud. Cette autonomie énergétique serait réalisable à l'horizon 2035 pour l'Arc jurassien, qui est un territoire idéal pour déployer des énergies renouvelables : exploitation de la forêt, potentiel de la biomasse, capteurs solaires, éoliennes, turbinage des eaux locales, etc.

Les atouts de l'Arc jurassien se situent principalement dans un tissu économique varié, composé de PME aux multiples compétences, ainsi que dans un esprit pionnier en matière d'innovation en microtechnique. Plusieurs projets d'autonomie énergétique déjà réalisés ou en cours dans de petites communes de l'Arc jurassien montrent que la consommation énergétique peut être réduite avec de faibles investissements. Pour M. Renaud, une autonomie énergétique sera réalisable en cumulant économie d'énergie et production d'énergie renouvelable.

La table ronde qui rassemblait M. Renaud, directeur de Planair et conseiller en matière d'énergie pour le Jura bernois et M. Christian Trachsel, délégué à l'énergie de la Ville de Neuchâtel, ainsi que le débat avec la salle qui a suivi, a fait ressortir certains doutes quant à la faisabilité et au financement d'un tel projet, mais a aussi mis en évidence les besoins de coordination en matière de politique énergétique entre les cantons de l'Arc jurassien.

#### Faisabilité d'un tel projet :

Christian Trachsel souligne le caractère ambitieux d'un tel projet car il est confronté régulièrement dans ses activités aux obstacles en matière d'économie d'énergie. Différents projets de réduction d'énergie existent déjà et sont considérés comme ambitieux. Mais aucun ne prône l'autonomie énergétique. Il serait plus réaliste selon lui d'exploiter dans un premier temps le potentiel existant dans la réduction de la consommation d'énergie, puis ensuite seulement d'envisager de manière complémentaire une production d'énergie renouvelable.

Pierre Renaud rappelle qu'il est plus facile d'obtenir une autonomie énergétique dans une région dont l'habitat est peu dense que dans une ville. A l'échelle de l'Arc jurassien, les régions rurales devraient pouvoir appuyer les régions plus urbanisées.

Au niveau financier, Pierre Renaud explique que les investissements peuvent être financés par des subventions fédérales et cantonales, sans oublier les déductions fiscales et les frais qui peuvent être reportés sur les locataires par exemple. L'assainissement d'un bâtiment peut donc être rentable.

Christian Trachsel ne partage pas cette vision. Les économies d'énergie coûtent. Et ce n'est pas aux économies d'énergies de financer l'assainissement des bâtiments.

## Volonté politique d'une coordination en matière énergétique à l'échelle de l'Arc jurassien

Pour Claude Nicati, Conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel en charge de la gestion du territoire, il est indispensable de développer de nouvelles sources d'énergie et de procéder dans le même temps à des économies d'énergie. Il y a pour cela des montants financiers à disposition. L'Etat doit à la fois savoir inciter et contraindre.

Laurent Schaffter, ministre jurassien en charge de l'Équipement et de l'Environnement, insiste sur le fait que les collectivités publiques doivent reprendre la main en matière d'énergies renouvelables. La problématique de l'implantation d'éoliennes démontre la nécessité d'une concertation entre les cantons de l'Arc jurassien qui devraient élaborer des stratégies énergétiques communes, avec un objectif de consommation à long terme. Cette proposition est largement saluée par les villes présentes, qui appellent de leurs vœux un programme de développement des énergies renouvelables à l'échelle de l'Arc jurassien (Laurent Kurth, conseiller communal, Ville de la Chaux-de-Fonds). Elles souhaitent également que les collectivités, débordées jusque là par les promoteurs et les sociétés privées, se réapproprient leur autonomie de décision en matière énergétique. (Pierre-Alain Rumley, président du Réseau des villes de l'Arc jurassien).

### Pistes de travail envisagées :

- Elaboration d'un mandat qui permettrait de déterminer le potentiel énergétique de l'Arc jurassien et proposerait un catalogue de mesure.
- Mise sur pied d'un groupe de travail intercantonal à même de définir les besoins en matière de coordination.